PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire 15 janvier 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le 15 janvier 2024 19h30 au Centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Martin Juneau, Benoit Durand, Anick Rodrigue, Natacha Ménard, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du Maire Peter Zytynsky.

Conseiller(s) absent(s): Jean-Pierre Poirier
Autre(s) personne(s) présente(s) : Serge R. Raymond, directeur général et greffier-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Peter Zytynsky, déclare la séance ouverte à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-01-452

Le maire Peter Zytynsky demande à Serge Raymond, directeur général et greffier-trésorier, de procéder à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GREFFE
3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023
3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023-19h
3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023-19h30
4. RESSOURCES HUMAINES
4.1 Embauche - Coordonnatrice aux loisirs, sports, culture et vie communautaire
4.2 Contrat de travail à durée déterminée entre la Municipalité de Pointe-des-Cascades et M. Serge R. Raymond
4.3 Mise à jour de l'Annexe A et B - Politique de travail des employés municipaux
5. FINANCES
5.1 Approbation des dépenses mensuelles - Décembre 2023
6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
6.1 Aucun
7. SERVICES URBAINS
7.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement - WSP E&I Canada Limitée - Prélèvements et analyses d'eau potable - Année 2024
8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
8.1 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme
9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
9.1 Aucun
10. RÈGLEMENTS
10.1 Adoption - Règlement 200-2024 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2024

10.2 Avis de motion - Règlement 205-2022-02 modifiant le règlement 205-2021 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Aucun

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

2024-01-453

CONSIDÉRANT QUE les élus.es ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par la conseillère Natacha Ménard
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023- 19H

2024-01-454

CONSIDÉRANT QUE les élus.es ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023- 19H30

2024-01-455

CONSIDÉRANT QUE les élus.es ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard,
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 EMBAUCHE - COORDONNATRICE AUX LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2024-01-456

CONSIDÉRANT la vacance du poste de coordination des sports, loisirs, culture et vie communautaire à la Municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste du 5 au 18 décembre 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste de coordonnatrice des sports, loisirs, culture et vie communautaire pour la Municipalité de Pointe-des-Cascades à madame Nadine Bissonnette, à compter du 29 janvier 2024.

DE FIXER le salaire de cette employée à l'échelon 85 % conformément à la Politique des employés municipaux de la Municipalité de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.2 CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES ET M. SERGE R. RAYMOND

2024-01-457

CONSIDÉRANT le contrat de travail à durée déterminée entre la Municipalité de Pointe-des-Cascades et M. Serge R, Raymond signé le 14 décembre 2021.

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation du coût de l'indice des prix à la consommation qui est de plus de 5 % pour les années 2023 et 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a justification d'ajuster le salaire de base de l'employé pour les années 2023 et 2024;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue
ET RÉSOLU

D'ACCORDER une augmentation du salaire annuel de 5 000 $ pour chacune des années 2023 et 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.3 **MISE À JOUR DE L'ANNEXE A ET B - POLITIQUE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

2024-01-458

CONSIDÉRANT l'article 6 de la Politique des employés de la municipalité de Pointe-des-Cascades qui prévoit que les taux horaires de chacune des classifications soient augmentés d'un maximum de 3% lorsque l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre excède ce pourcentage.

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,
appuyé par la conseillère Natacha Ménard
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la mise à jour des annexes A et B de la Politique des employés de la municipalité de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. FINANCES

5.1 **APPROBATION DES DÉPENSES MENSUELLES - DÉCEMBRE 2023**

2024-01-459

CONSIDÉRANT les listes des dépenses mensuelles du mois de Décembre 2023 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par la conseillère Natacha Ménard
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des dépenses mensuelles du mois de Décembre 2023;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 199 647.54 $, soit :

Chèques # 12112 à 12131	67 352.86$ $
Dépôts directs (Accéo) # 169 à # 186	43 792.27 $
Paiements électroniques Accès D Affaires de Desjardins # 3858 à # 3840	3 170.03 $
Salaires administration paie 48 à 52 et élus #12	85 332.38 $
TOTAL	199 647.54 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Serge Raymond, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

_____
Serge Raymond

7. SERVICES URBAINS

7.1 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - WSP E&I CANADA LIMITÉE - PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES D'EAU POTABLE - ANNÉE 2024

2024-01-460

CONSIDÉRANT QUE depuis mai 2020, la Municipalité a opté pour le fournisseur WSP E&I Canada Limitée pour continuer le service des prélèvements et les analyses d'échantillons d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE WSP E&I Canada Limitée est une entreprise qui dessert notre région;

CONSIDÉRANT l'offre de service conforme reçue le 19 décembre 2023;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard,
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat gré à gré à l'entreprise WSP E&I Canada Limitée pour les prélèvements et les analyses d'eau potable - Année 2024;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise WSP E&I Canada Limitée un montant maximal de 14 860 $ excluant les taxes applicables, à même le poste budgétaire 02-412-00-444.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

2024-01-461

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures affiché du 6 novembre au 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le souhait de diversifier la représentation de différents quartiers de la municipalité au sein du comité;

CONSIDÉRANT QU'un système d'alternance est privilégié pour l'élection des membres du CCU;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-11-421 qui établit les fins de mandats en octobre 2024 et octobre 2025;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue
ET RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Sylvain Grégoire à titre de membre du Comité consultatif pour un mandat se terminant en octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. RÈGLEMENTS

10.1 ADOPTION - RÈGLEMENT 200-2024 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2024

2024-01-462

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par Mario Vallée, et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance extraordinaire du conseil municipal du 18 décembre 2023, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.)

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 200-2024 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.2 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 205-2022-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 205-2021 AFIN DE MODIFIER LES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ADRIENNE DEMONTIGNY-CLÉMENT**

Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, le projet de Règlement 205-2022-02 modifiant le règlement 205-2021 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément est déposé et un avis de motion est donné par Natacha Ménard à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**

Monsieur Juneau souhaite la bonne année aux citoyens et les invite à participer au souper Spaghetti organisé par le Club Optimiste le samedi 27 janvier prochain. Il mentionne également l'activité de location de vélos à roues surdimensionnées à partir du Parc St-Pierre.

Monsieur Durand invite les citoyens à faire preuve de prudence avec la glace et le froid. Il avise également de prévenir les troubles cardiaques en modérant sur l'intensité lors de la pratique du pelletage de la neige. Il sera présent le samedi 27 janvier, à la soirée spaghetti du Club Optimiste.

Madame Rodrigue souhaite la bienvenue aux citoyens qui assistent pour une première fois à la séance du conseil.

Madame Ménard souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux participants.

Monsieur Vallée souhaite la bonne année à tous

13. **PAROLE AU MAIRE**

Monsieur Zytynsky félicite M. Sylvain Grégoire pour sa nomination au Comité consultatif d'urbanisme et Madame Bissonnette pour son embauche.

Il invite les citoyens à porter une attention à ses voisins et favorise l'entraide.

Il mentionne que le travail de préparation de la patinoire est en cours.

Lors d'une récente rencontre avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable à propos du Pont de l'Île-aux-Tourtes, il a été question des coûts dépensés jusqu'à maintenant et de la valeur des gratuités de l'autoroute 30.

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Vitesse sur la route 338
- Puits
- Signalisation dans le Parc Nature
- États financiers du Village des Écluses

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2024-01-463

À 19h58 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 15 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et greffier-trésorier	Le Maire
_____	_____
Serge Raymond	Peter Zytynsky

Je, Peter Zytynsky, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*